

Dieulefit

Il n'y a pas que l'Ehpad dans la vie



L'association compte quarante adhérents et onze membres au conseil d'administration. Pierre Delain est le président. Photo LeDL/J.F.

Choisir l'environnement dans lequel on souhaite vieillir afin de garder la main sur nos vies, choisir une alternative à l'Ehpad, telle est la réflexion menée par un groupe d'habitants de la cité.

L'association Bien vivre et bien vieillir ensemble (BVVE) est née en avril 2022. Installée au quartier des Rouvières, elle a pour but de faciliter la vie quotidienne des habitants afin de leur offrir la possibilité de rester autonome à leur domicile, de s'autodéterminer et d'être acteur de leur propre vieillesse. Le quartier des Rouvières compte 120 habitations, dont 70 % sont occupées par des seniors redoutant de devoir quitter un jour leur habitation pour s'installer dans des établissements où ils perdront toute indépendance. Les membres de l'association expliquent : « On peut solliciter aide et soutien auprès de ses voisins mais on peut aussi ap-

porter à sa mesure aide et soutien. »

Une première étape a permis de tisser des liens, de créer un réseau pour procurer si nécessaire « des coups de main » aux personnes en difficulté, de favoriser des moments de partage au sein d'une large diversité générationnelle, de proposer des actions culturelles de qualité démocratiquement choisies et de conduire des actions de prévention. Un annuaire des adresses utiles a été publié et des référents désignés.

Aide, soutien et balade contée

Actuellement soutenue par la Conférence des financeurs, l'association proposera des balades contées. La recherche de professionnels susceptibles d'aider à la vie quotidienne, momentanément ou à plus long terme (coiffeur ^ domicile, traiteur, jardinier, infirmière, infirmagère...), est

Une commission "Quartier inclusif" a été mise en place et porte le projet d'un dispositif pérenne de coordination destiné à soutenir à long terme les personnes du quartier et au-delà, centré sur le lien social, le partage, l'aide à domicile apportée par des professionnels de l'accompagnement librement choisi mais aussi par un coordinateur de vie partagée embauché dans des conditions à définir. Ce projet retenu comme "innovant" a reçu l'appui de la Fondation de France. Une discussion a été entamée avec les instances compétentes du Département.

« Nous souhaitons décider de ce qui nous convient, trouver une alternative à la maison de retraite, à l'habitat collectif et rester chez nous » explique Nicole Delvallée.

● Josiane Froustey

Association Bien vivre et bien vieillir ensemble :
contact@bvvedieulefit.org ;
06.70.33.77.81.